

CroCs Times d'Ariège

CCTA

Lettre d'information du Club Canin de la Tour d'Ariège N° 16 / Mai 2023

Les informations et conseils donnés dans cette lettre sont le fruit de l'expérience et de la réflexion de vos moniteurs. Ils ne doivent en aucun cas être opposés aux conseils et prescriptions de votre vétérinaire.

Anciens numéros consultables par le lien suivant : [Cliquez-ICI](#)

EDITO

Pour ce numéro du Crocs Times, nous avons voulu revenir à un format plus raisonnable, et nous limiter à une feuille... Dur dur quand on a tant à dire !

Allons donc à l'essentiel :

- Les dates de l'agenda à noter sur vos calepins ;
- Le concours photo.
- La matinée de démonstration et d'initiation à l'Obérythmée

Le CCTA souhaite renouveler son logo. Certes l'actuel n'est rien moins que superbe, mais nous en souhaiterions un plus moderne. Avez-vous des idées envoyez les à l'adresse mail du CrocsTimes ?

L'ASTUCE DU MONITEUR

Lucie nous propose un petit mémo sur le même thème que le concours photo : « chien et soleil »

DÉTECTER UN COUP DE CHALEUR

Halètement excessif
Respiration rapide

Salivation excessive

Vomissements et diarrhées

Température en hausse (la température normale d'un chien est de 38.5°)

Rythme cardiaque rapide

Comportement passif

Tremblements

LE COUP DE CHALEUR CHEZ LE CHIEN

QUE FAIRE ?

- Mettez le dans un endroit frais
- Rafraîchissez le, n'hésitez pas à poser un linge humide sur lui
- Surveillez sa température et ses symptômes
- Si ça empire, contactez rapidement votre vétérinaire

BON RÉFLEXES

- Bien hydrater
- Donner de l'air respirable
- Eviter les sorties aux heures de fortes chaleurs
- Ne pas laisser son chien dans son véhicule

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les chiens sont les premiers animaux à avoir été domestiqués par les humains. Une équipe internationale de chercheurs a mené une étude génétique sur des restes de chiens anciens pour essayer de savoir à quelle époque. Ils ont découvert que les chiens se sont diversifiés en cinq groupes principaux il y a environ 11 000 ans, à la fin de la dernière période glaciaire. Ces groupes correspondent aux chiens d'Europe, du Proche-Orient, d'Asie centrale, d'Asie du Sud-Est et d'Arctique. Les chercheurs pensent que ces groupes se sont formés à partir de populations de loups locaux qui ont été apprivoisées par les humains. Les chiens ont ensuite accompagné les humains dans leurs migrations et leurs échanges à travers le monde. (cnrs.fr)

AGENDA

Concours photo :

Un concours sur le thème « Chien et soleil » est ouvert (jusqu'au 03 juin). Envoyez vos photos à

l'adresse : crocs.times.ccta@gmail.com

Nommage des photos : Médor001.jpg

(NomduchienNuméro)

Fête du CCTA

Le 10 juin, votre club organise une fête pour les chiens. Ce jour-là, des ateliers de jeux, des initiations aux diverses disciplines seront organisés.

Initiation à l'obérythmée

Le dimanche 18 juin, de 9h30 à 12h00, nous organisons une démonstration et initiation à l'obérythmée. À cette occasion, nous faisons venir comme formateur une personne extérieure au CCTA. Ce stage (gratuit) est ouvert à tous les adhérents.

Repas en auberge espagnole.

Inscription par mail au CrocsTimes

Fermeture du CCTA

Vos moniteurs prennent des vacances !

Le club sera fermé du 05 au 19 août inclus.

Concours d'Agility

02 septembre Championnat de France des Spaniels.

03 septembre concours classique.

Concours d'Obéissance

En novembre le CCTA organise un concours d'Obéissance. Possibilité pour les adhérents de passer le Certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation, le CSAU. (L'équivalent pour nous du BEPC...)

Intéressés ? Parlez-en à vos moniteurs !

Le club fonctionne avec des moniteurs bénévoles.

Cette fonction est ouverte à toute personne disponible, motivée et désireuse de se former en éducation canine.

Intéressé(e) ? Parlez-en à vos moniteurs !

Contact : www.facebook.com/clubcanin.tourdariege

Mail du club : clubcanintourdariège@gmail.com Site Internet : <http://www.clubcanintourdariège.fr>

Mail du CrocsTimes : crocs.times.ccta@gmail.com

Le salon du chiot : qu'en penser ?

Par Brigitte

Avec le printemps, fleurissent les salons du chiot, tels les jonquilles dans les prés (Toulouse, Pamiers...). En été, ce seront les foires aux chiens (de chasse... et pas que...). Cela représente bien notre société de consommation où l'on consomme du chien comme l'on consomme du bien matériel, du loisir, du plaisir. Là où le bât blesse, c'est que nous sommes là en présence d'êtres vivants doués de sensibilité.



Si **la loi interdit la vente des chiens en animalerie** pour des raisons éthiques et sanitaires à partir de **janvier 2024**, elle ne concerne pas la vente de chiots en salon. Il ne s'agit pas ici de condamner le personnel en charge de ces animaux en animalerie : ils font souvent ce qu'ils peuvent avec les moyens du bord et de bonnes intentions. Il s'agit simplement de prendre en compte le bien-être animal et les besoins de ces animaux pour leur développement harmonieux. Est-ce réellement possible en animalerie ? Certainement très difficilement.

De même, cette loi limitera la vente en ligne aux seuls éleveurs et refuges.

Pourquoi cette interdiction ?

Pour différentes raisons :

- Sevrage trop précoce des chiots
- Approvisionnement par des « usines » à chiots
- Mauvaise socialisation de ces animaux
- Risque accru de développement de maladies
- Freiner les achats compulsifs

Les raisons motivant cette interdiction sont-elles absentes lors des salons du chiot ? Clairement **NON** ! Vous y retrouverez tous les facteurs de risques présents.

Alors, comme bien souvent, le « salon du chiot », est juste un moyen comme un autre de détourner la loi.

Vous y retrouverez des chiots souvent mal socialisés (j'ai dit souvent, pas toujours...), qui resteront enfermés dans leur cage, enclos, espace... la journée entière au milieu de leurs déjections, papier, sciure, rien...).

Les risques de maladies seront multipliés : ces chiots y sont manipulés par un nombre important de visiteurs, sans considération de leur bien-être mais également la concentration d'animaux à faible protection infectieuse (bébés) augmente la contagion d'un animal à l'autre, ne serait-ce que par l'air ambiant.

Certains « éleveurs » n'hésitent pas à y proposer des croisements exotiques dont le look correspond à la demande (autrefois appelés bâtard ou corniaud) à des prix exorbitants sous prétexte qu'ils sont rares : un bâtard est pourtant unique aussi !

Et enfin et surtout, cela multiplie énormément le risque d'achat compulsif car comment résister à cette boule de poils craquante d'autant plus si vous y allez en famille ? Les organisateurs l'ont bien compris, eux.

Ce « détournement » de loi pour le salon du chiot est également visible pour la limitation de vente via internet aux seuls éleveurs et refuges. Consultez les petites annonces et vous serez étonnés du nombre de dons (autorisés) qui, après renseignements s'avèrent être des dons moyennant finance... De plus, toutes les plateformes ne sont pas concernées : Leboncoin oui, Facebook, non...

Alors **NON au salon du chiot** : une sortie familiale à bannir.

Si tous les maîtres qui achètent un chiot en salon du chiot ne sont pas des maîtres irresponsables, multiplier ce risque de par la conception même de ce salon du chiot est une aberration. Mille fois **NON** au salon du chiot, à **boycotter** impérativement car même s'y rendre en simple visiteur conforte l'organisation de tels rassemblements.

Si vous souhaitez un chiot : consultez les éleveurs, les refuges, les vétérinaires (qui ont parfois des clients désireux de placer des portées non programmées), les amis des amis qui peuvent avoir eux aussi des portées.

Et surtout, si vous désirez un chiot, renseignez-vous sur les contraintes que cela implique, vos obligations vis-à-vis de cet être vivant sensible et réfléchissez à vos possibilités. On ne pense trop souvent qu'au bonheur que cet animal va apporter sans voir nos devoirs envers lui.

Êtes-vous désireux et capable de subvenir à ses besoins : physiquement, financièrement, affectivement ?